



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2022 de la SDMS

Restaurant du Relais des Mayens-de-Sion, le 23 juillet 2022

Personnes présentes

M. Tristan de Quay
M. Antoine Zen Ruffinen
Mme Aline Hemmeler
M. Benoît de Kalbermatten
Mme Stéphanie Lipawsky Pont
M. Olivier von Schulthess

Personnes excusées

Mme Muriel de Preux
M. Michel Andrey
Mme Marylène Volpi Fournier

Ordre du jour

- Procès-verbal de la dernière assemblée
- Rapport de l'année 2021
- Lecture des comptes
- Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes
- Budget 2021-2022
- Correction des statuts et fixation de la cotisation
- Démission / Élection de nouveaux membres
- Vision stratégique globale du développement des Mayens-de-Sion et de l'avenir de la SDMS
- Divers

Remarque : les membres du comité seront nommés par leur prénom dans le présent procès-verbal.

L'assemblée sera présidée par Tristan et Benoît prendra le rôle de secrétaire.

Début de l'assemblée : 10h45

Tristan salue l'assemblée et remercie les membres du comité pour leur engagement.



Rapport de l'année 2021

Tristan encourage à s'inscrire à la balade, celle de l'année passée ayant été annulée faute d'inscription.

Il encourage également à venir aidée à la corvée pour la préparation de la place des fêtes.

Les organisateurs des activités de l'année passée reviennent sur le déroulement de chacune d'elles respectivement :

- Balade biodiversité
- Journée des enfants
- Marché du Terroir
- Fête nationale
- Tournois des trois raquettes
- Concours de ski
- Fête de l'assomption en collaboration avec la bourgeoisie (250 ans de la chapelle du Notre Dame du Bon Conseil)

Pour l'année prochaine Antoine de Lavallaz a annoncé que cette fête sera spéciale.

Un nouveau site internet pour la SDMS est disponible (www.sd-mayensdesion.ch). Tristan remercie Alix de Roten pour son travail.

Les activités de la SDMS sont désormais également relayées sur le site de Thyon Région Tourisme (TRT SA) .

Approbation des comptes de l'année 2020-2021

Les comptes sont distribués à l'assemblée

Lecture des comptes

Olivier présente les comptes d'exploitation de l'exercice 2020-2022 et explique que l'exercice s'est déroulé sur 18 mois afin de respecter les statuts. Il en ressort une perte de 8'834.55

Olivier présente également le bilan. Le capital se monte à 62'026.25.

Olivier souligne et la situation est stable avec un fonds de roulement d'une année.

La question est posée dans quel cadre entre la cotisation au Grand Bisse de Vex. Tristan et Stéphanie expliquent les raisons historiques et les bénéfiques de cette contribution.

La question est posée sur le montant de 7'981.- concernant la place des fêtes. Tristan répond que ceux-ci correspondent aux honoraires de l'étude (géomètre et architecte) précisant que les subventions de la TRT sont conditionnées au dépôt d'une demande de projet



Société de
Développement
des Mayens-de-Sion

Rapport des vérificateurs des comptes

Régis Ducrey donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes et fait remarquer qu'il n'y a toujours pas de convention entre les communes et la SDMS pour en assurer le financement.

Les comptes 2020-2022 sont approuvés à l'unanimité à l'exception d'une abstention.

Budget 2022-2023

Olivier détail le budget 2022-2023 qu'il a distribué sous forme papier aux membres de l'assemblée.

Le budget est soumis au vote et approuvé à l'unanimité

Correction des statuts et fixation de la cotisation

Antoine explique que les statuts doivent être modifiés afin de retirer les références de la loi sur le tourisme afin d'être éligible aux subventions des communes. L'autre modification est que l'adresse du siège se trouve au domicile du président, hors de la commune de Vex.

La modification des statuts sont approuvés à l'unanimité

La cotisation à été mise à jour afin de permettre au couple de payer une cotisation unique de 50.- tout en gardant une cotisation individuelle à 30.-

L'assemblée approuve la cotisation à l'unanimité.

Démission / élection du comité

Election

Pour la forme, Marilène Volpi Fournier est élue au comité par l'assemblée même si elle est de fait membre du Comité par l'approbation des statuts.

Les autres membres sont reconduits



Vision stratégique globale du développement des Mayens-de-Sion et de l'avenir de la SDMS

La place des Fêtes a été réaménagée au niveau des bancs et des jeux au frais des communes de Vex et de Sion. Stéphanie présente la stratégie de TRT SA et de la commune de Vex et souligne que la collaboration avec la SDMS se passe bien.

Divers

Un membre de l'assemblée demande si l'entretien de la signalétique et l'entretien des bancs sur le périmètre font partie des prérogatives de la SDMS et que cette dernière devrait être plus insistants sur l'entretien du domaine. Tristan relève que seule la Place des fêtes relève du domaine privé et que son entretien est de la responsabilité de la SDMS. Le reste est à la charge des communes respectives.

Stéphanie ajoute qu'il est possible de signaler à la commune de Vex des équipements dégradés au moyen de l'application « Commune de Vex »

Antoine souligne que c'est un travail de longue haleine mais que la SDMS pourrait servir de caisse de résonance. Il invite les membres à le contacter afin de faire l'inventaire des chemins pédestres sous servitude qui mériteraient un entretien.

Marlyne Andrey parle de la Renouée du Japon qui est une plante envahissante. Elle demande à tout le monde d'être attentif, de les arracher et les amener à la déchetterie.

Stéphanie ajoute qu'il y a une application pour les signaler à la commune ou à la Confédération.

Les places de parc de Coliore vont être en partie proposée à la location en raison de remorques squattant en permanence.

L'assemblée insiste sur l'importance de garder des places non privatisées pour les visiteurs.

Stéphanie relayera ces doléances à la commune de Vex.

Marlyne relève que ce problème des places de parc découle de la mauvaise desserte en transports publics. Des demandes sont en cours auprès de l'OFT pour augmenter la cadence.

Aline présente le merchandising (sacs à commission et tablier)

La séance est close à 12 :05 et sera suivie du verre de l'amitié et la raclette des estivants

Le Président

Le Secrétaire

Tristan de Quay

Benoît de Kalbermatten